

## AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1427-2025

## AVIS PUBLIC est donné:

- 1. Que lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1427-2025 modifiant le Règlement numéro 0994-2021 sur la gestion contractuelle afin d'exclure son application à certains contrats octroyés dans le cadre des élections municipales ».
- 2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 8 octobre 2025.

La greffière adjointe,

Me Sabrina Béland

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 8 octobre 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<a href="https://granby.ca">https://granby.ca</a>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 8 octobre 2025.

La greffière adjointe,

Me Sabrina Béland